CONSULTATION PUBLIQUE

Projet de **Plan métropolitain de développement économique** 2022 > 2031

Accélérer le changement vers une économie plus productive, plus inclusive et plus verte

Résumé

Communauté métropolitaine de Montréal

La Communauté métropolitaine de Montréal

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités, soit 4,1 millions de personnes réparties sur un territoire de plus de 4 370 km^2 . La CMM exerce des compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement économique, de l'environnement, du logement social et du transport en commun.

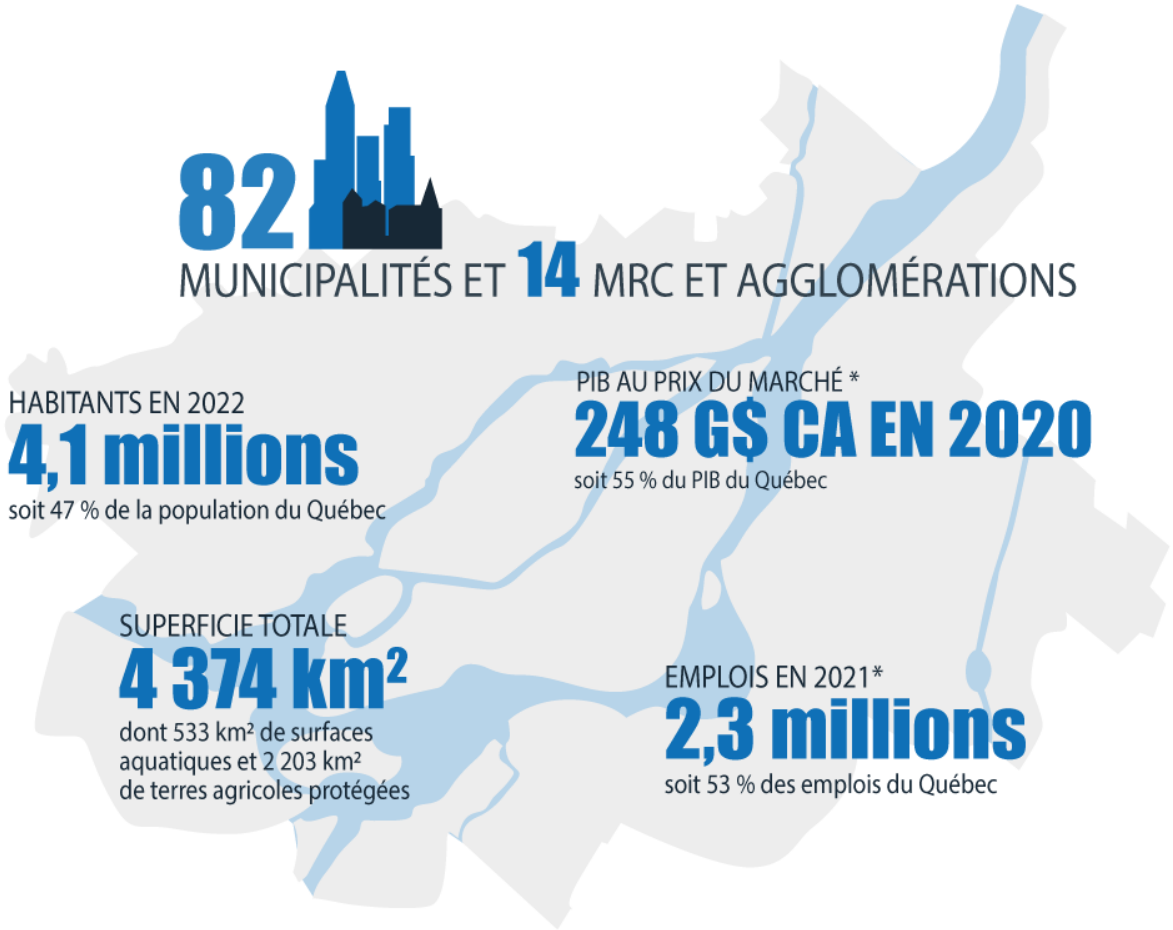

*Région métropolitaine de recensement.

Mot de la présidente

La commission du développement économique, des finances et de l'emploi a été mandatée en 2019 par le comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal pour élaborer le projet de Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2022-2031. Nous avons le plaisir de soumettre ce projet à la consultation du public. Cette démarche permettra de bonifier le projet de PMDE avant qu'il ne soit présenté au comité exécutif pour adoption en juin prochain.

L'économie métropolitaine traverse depuis deux ans une période de perturbations importantes. En s'appuyant sur ses nombreux atouts, elle a démontré une résilience remarquable. Ce succès ne doit toutefois pas nous détourner des défis qu'il reste à relever pour la propulser encore plus loin et la mettre à contribution dans l'atteinte d'objectifs sociétaux plus larges.

Avec ses 4,1 millions d'habitants et un PIB s'élevant à près de 250 milliards de dollars, le Grand Montréal représente plus de la moitié de l'économie québécoise. Ses entreprises innovantes dans plusieurs secteurs névralgiques joueront un rôle primordial dans la transition écologique. C'est en effet avec leur collaboration que nous devrons mettre en œuvre une organisation du territoire économique qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ensemble, nous devrons aussi mettre en place les leviers indispensables pour stimuler la création de richesse dans une économie plus inclusive.

Le projet de PMDE qui est soumis à la consultation est le fruit d'un travail de plusieurs mois. Réalisé dans une démarche participative, il s'appuie sur les travaux de la table métropolitaine de développement économique, qui réunit des représentants des agglomérations, des MRC et des municipalités de la CMM. Le PMDE présente les enjeux, les axes d'intervention, les cibles et les actions que nous devrions mener collectivement durant la période 2022-2031 à l'échelle métropolitaine pour accélérer le changement vers une économie plus productive, inclusive et verte.

Ce projet de plan est ambitieux. Pour atteindre les objectifs qu'il se donne, sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation de tous les acteurs économiques du Grand Montréal. Ensemble, nous relèverons les défis métropolitains qui permettront d'améliorer le niveau et la qualité de vie de l'ensemble de la population actuelle et future.

Doreen Assaad

Présidente de la commission du développement économique, des finances et de l'emploi

Présentation de la commission du développement économique des finances et de l'emploi

La commission du développement économique, des finances et de l'emploi est consultative et a pour fonction de donner suite aux mandats qui lui sont confiés par le conseil ou le comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal.

La commission aborde les grands enjeux économiques du territoire métropolitain. Ses mandats portent sur l'innovation, les talents, l'investissement direct étranger et la promotion internationale, les grappes, l'organisation de l'espace économique et la transition énergétique de l'économie métropolitaine. La commission reçoit en outre le vérificateur externe de la CMM.

MEMBRES DE LA COMMISSION

PRÉSIDENTE

Mme Doreen Assaad
Mairesse de la
Ville de Brossard

VICE-PRÉSIDENTS

M. François Limoges
Membre du conseil de la
Ville de Montréal et
maire de l'arrondissement
Rosemont-La Petite-Patrie

M. Sébastien Nadeau
Maire de la Ville
de L'Assomption

MEMBRES

M. Jean-Claude Boyer
Maire de la Ville
de Saint-Constant

M. Richard Deschamps
Membre du conseil
de la Ville de Montréal

M. Yannick Langlois
Membre du conseil
de la Ville de Laval

M. Luc Rabouin
Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal et
maire de l'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal

Mme Véronique Tremblay
Membre du conseil
de la Ville de Montréal

Une économie forte et créatrice d'emplois

L'économie métropolitaine connaît une forte croissance depuis quelques années. Elle a démontré une bonne résilience pendant la pandémie, récupérant rapidement toutes les pertes d'emploi et reprenant sa croissance. À la source de cette vitalité **: une économie compétitive et attractive.**

Emploi dans le Grand Montréal

Millions, désaisonnalisé

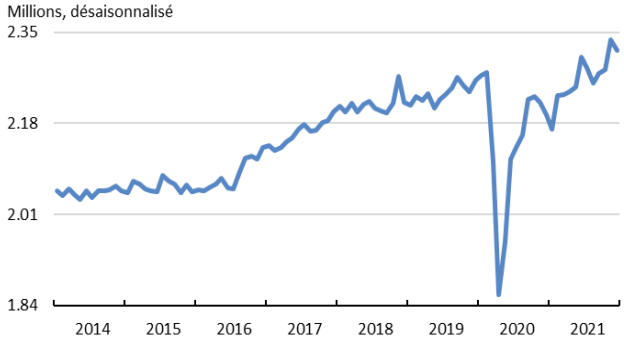

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Traitement : CMM, 2021.

Avantage-coût du Grand Montréal en Amérique du Nord[1] en 2018

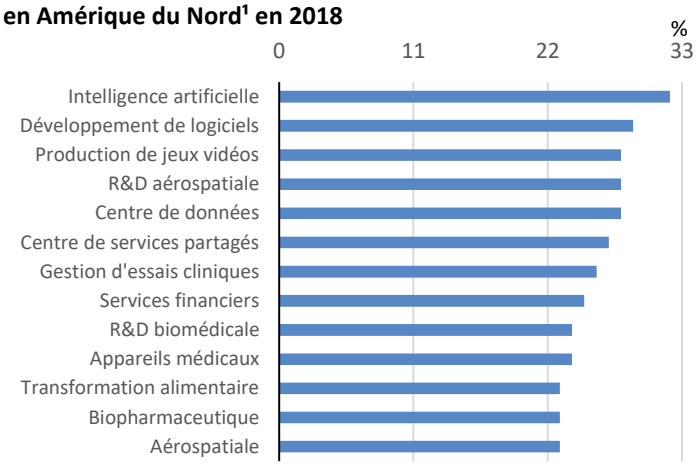

1. Avantage-coût du Grand Montréal par rapport à la moyenne des 20 plus grandes régions métropolitaines du Canada et des États-Unis., 2018.
Source : fDi Benchmark, 2019.
Traitement : CMM, 2020.

COMPÉTITIVE

Les coûts de production dans le Grand Montréal sont parmi les plus bas des principales régions métropolitaines d'Amérique du Nord.

ATTRACTIVE

Le Grand Montréal peut compter sur une qualité de vie appréciable et des universités renommées, qui attirent les investisseurs et les talents en grand nombre.

Investissements accompagnés par Montréal International

Milliards $ de 2012

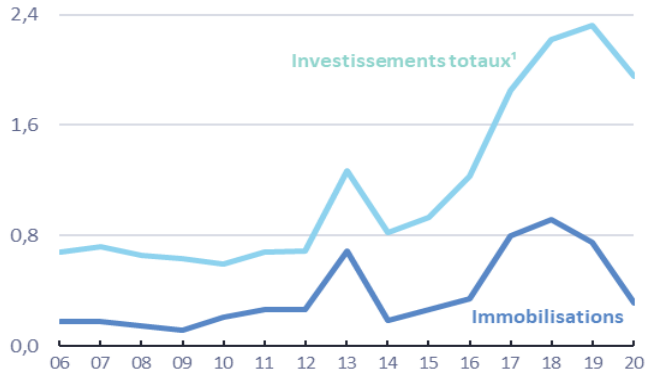

1. Immobilisations, exploitation et acquisition.
Sources : Montréal International et Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

Taux de migration internationale par région métropolitaine

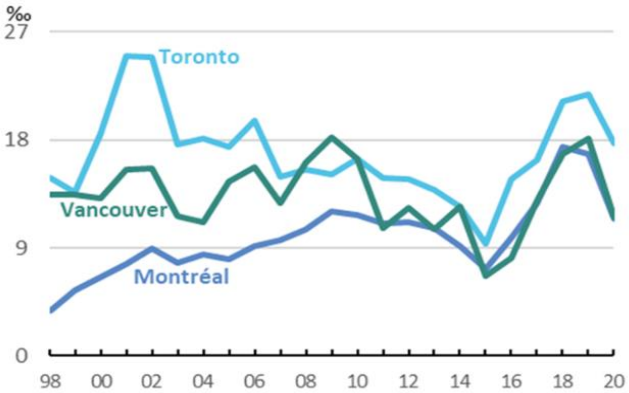

Source : Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

Pérenniser les bonnes performances

Si la compétitivité et l'attractivité de l'économie métropolitaine lui ont permis d'afficher de bonnes performances, ces atouts ne sont en revanche pas garants de l'avenir. D'autres moteurs de croissance doivent être activés si l'on souhaite améliorer le niveau de vie de manière significative.

Les entreprises ont bénéficié d'une abondance de main-d'œuvre. La forte croissance des dernières années a été alimentée par l'immigration, qui a comblé l'essentiel des postes créés depuis les dix dernières années alors que la population vieillit rapidement. Divers obstacles, dont certains sont associés à la pandémie, réduisent cette disponibilité. Le vieillissement accentuera les pénuries de main-d'œuvre à l'avenir.

Taux de postes vacants au premier trimestre, 2015-2021

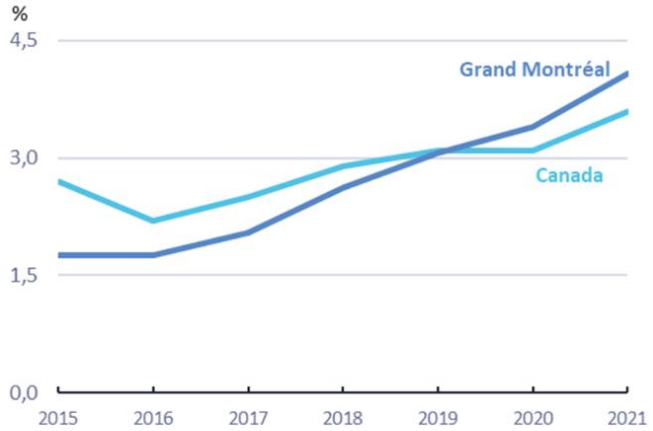

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les postes vacants et les salaires*.
Traitement : CMM, 2021.

Les faibles coûts de production réduisent le besoin d'innover des entreprises. La productivité de l'économie métropolitaine est l'une des plus faibles parmi les principales régions métropolitaines en Amérique du Nord. Ceci confirme que les faibles coûts de production jouent un grand rôle pour alimenter la croissance économique. La basse productivité explique les faibles salaires versés sur le marché du travail, qui ne sont que partiellement compensés par un coût de vie modéré. À terme, de faibles rémunérations pourront nuire à l'attractivité de l'économie métropolitaine.

Contribution à la croissance de l'emploi, région métropolitaine de Montréal

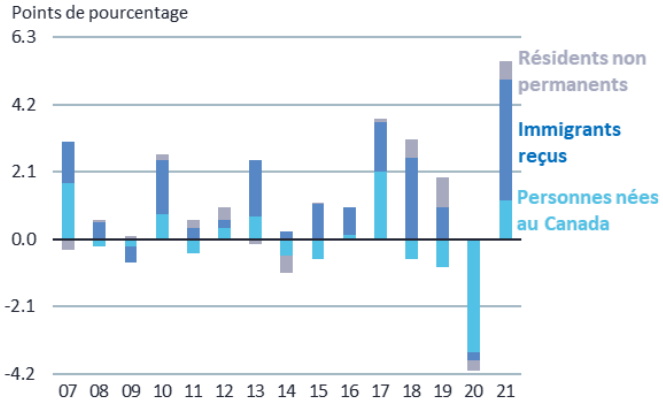

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Traitement : CMM, 2022.

Productivité (PIB par emploi) par région métropolitaine en 2019

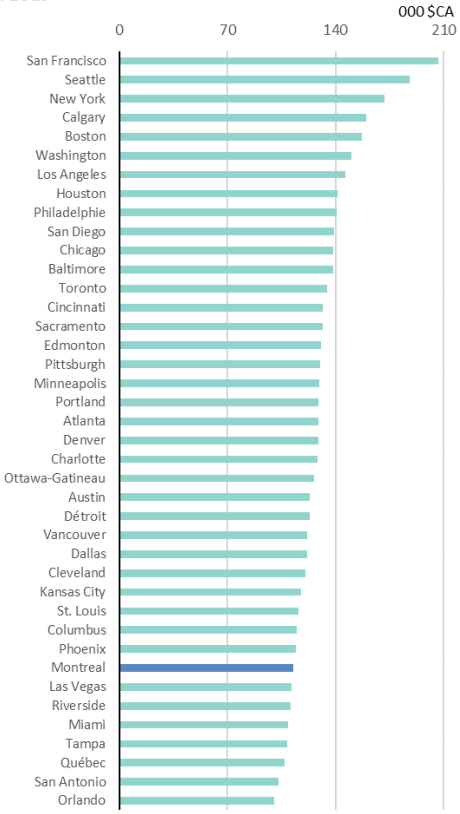

Sources : Bureau of Economic Analysis, Conference Board du Canada, OCDE et Statistique Canada.
Traitement : CMM, 2021.

Le défi de l'inclusivité

Le Grand Montréal présente une répartition des revenus parmi les moins inégales en Amérique du Nord. Ce haut degré d'équité ne permet cependant pas d'éliminer tous les obstacles au bien-être des ménages, ce que reflète le faible niveau du revenu médian.

Rapport S80/S20[1] du revenu total par région métropolitaine en 2015

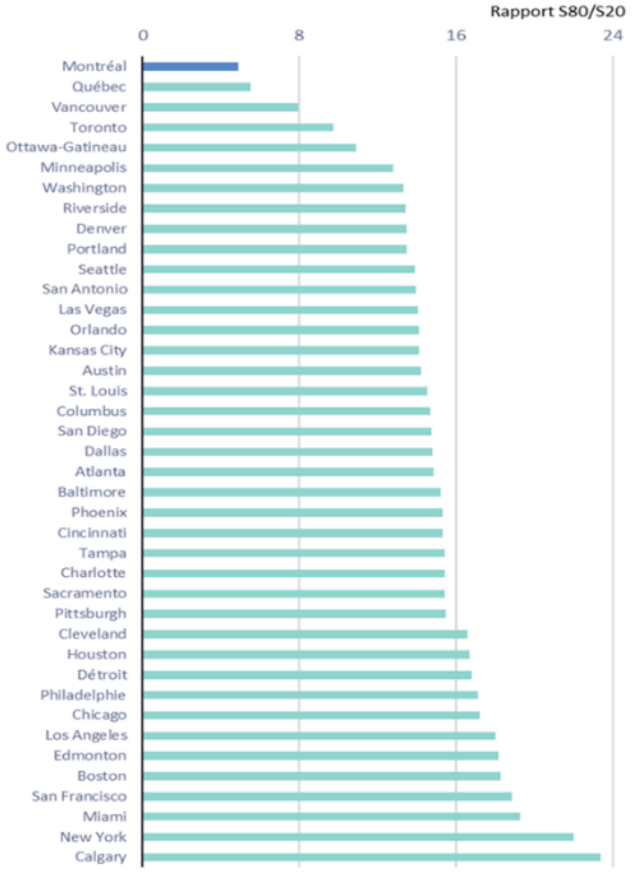

1. Ratio entre les revenus agrégés des 20 % des ménages les plus riches et les revenus agrégés des 20 % des ménages les plus pauvres.
Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2015*, tableau B19082, et Statistique Canada, *Recensement de 2016*, tableau 98-400-X2016116.
Traitement : CMM, 2021.

Revenu total médian des ménages en dollars de 2015 par région métropolitaine en 2015 et 2005

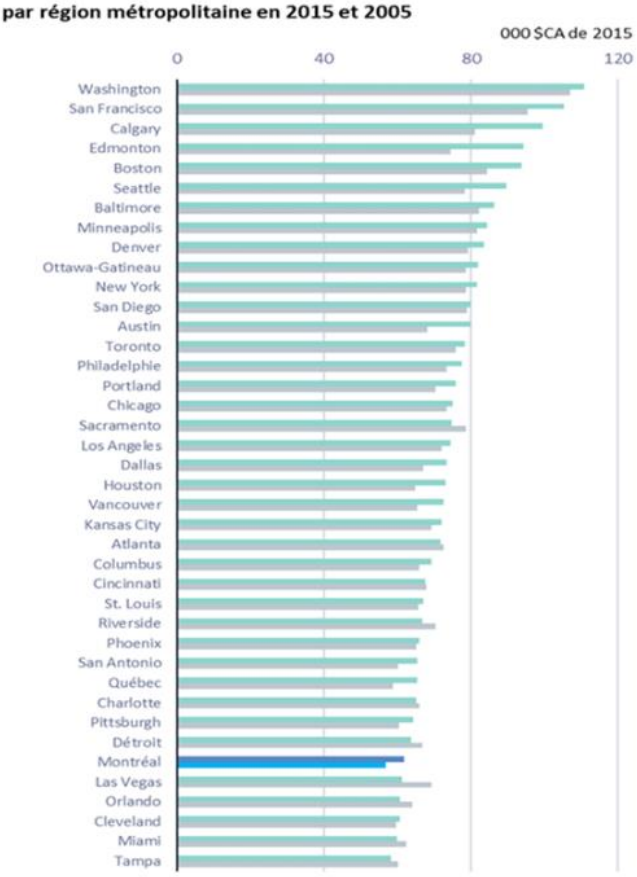

1. Revenu des régions américaines converti avec la parité de pouvoir d'achat pour la consommation individuelle effective.
Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2015* et *2005*; U.S. Bureau of Labor Statistics, *Consumer Price Index - All Urban Consumers*; Statistique Canada, Recensements de 2016 et de 2006, *Indice des prix à la consommation* et Parités de pouvoir d'achat.
Traitement : CMM, 2021.

La basse productivité de l'économie est à l'origine du faible revenu médian des ménages. Le développement des compétences et l'innovation sont parmi les éléments qui peuvent le plus y remédier. Améliorer les compétences des individus permet en outre d'élargir la participation de la population à la croissance économique.

L’espace, les flux et la transition écologique

Les entreprises de la région métropolitaine émettent relativement peu de GES grâce à la structure de son économie, sa densité ainsi que les progrès réalisés en matière d’efficacité des ressources. La tendance des émissions ne permettra cependant pas d’atteindre les objectifs partagés de réduction des GES.

GES[1] émis par les entreprises dans le Grand Montréal et PIB réel dans la région métropolitaine de Montréal

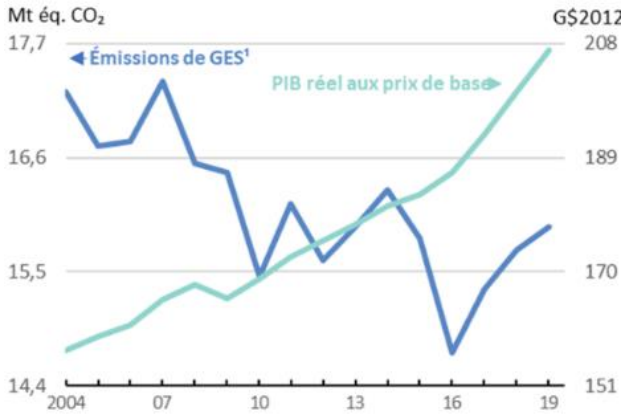

1. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon celles des grands émetteurs, l'emploi par secteur économique, la population, le bétail, la superficie des terres cultivées et le nombre de véhicules en circulation.
Sources : Environnement et Changement climatique Canada, *Rapport d'inventaire national 1990–2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* et PDGES; Statistique Canada, recensements de la population et de l'agriculture, ENM; Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec, IQEA; SAAQ; Conference Board du Canada.
Traitement : CMM, 2021.

La croissance économique est énergivore. Le navettage, l’expansion du parc immobilier industriel et les déplacements de marchandises alimenteront les émissions de GES du Grand Montréal à l’avenir.

Une implantation industrielle insuffisamment coordonnée contribue à accroître les émissions de GES. La popularité accrue du commerce électronique alimente l’implantation d’entreprises générant des mouvements de marchandises à travers le territoire. Trop peu d’intérêt porté à la reconversion du parc immobilier et l’optimisation des espaces industriels limitera la capacité d’accueil d’investissements dans des domaines créateurs de richesses en plus de freiner la transition écologique.

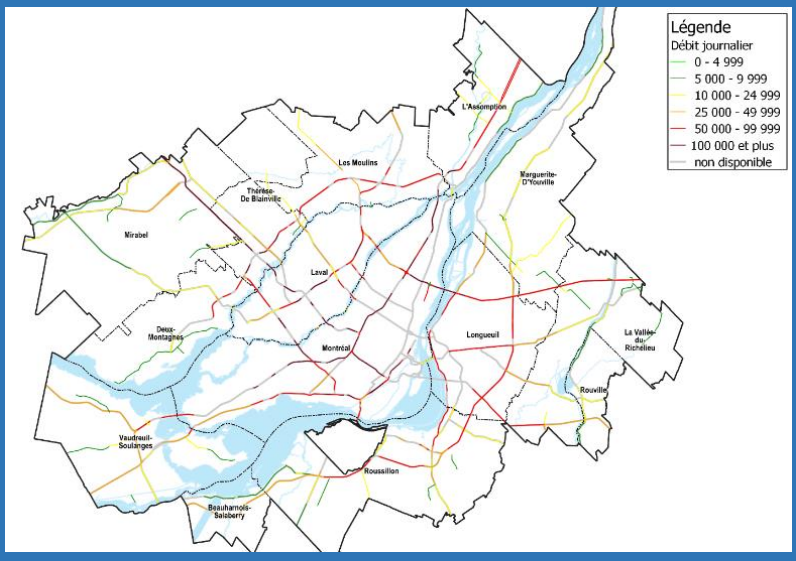

FAIRE DU GRAND MONTRÉAL UNE ÉCONOMIE PLUS PRODUCTIVE, INCLUSIVE ET VERTE

Le projet de Plan métropolitain de développement économique (PMDE) 2022-31 propose **4 axes d'intervention, 13 objectifs et 30 actions** fondées sur une analyse des forces et des faiblesses de l'économie métropolitaine ainsi que des opportunités à saisir et des défis auxquels la région métropolitaine est confrontée.

La nouvelle stratégie de développement économique proposée à l'échelle métropolitaine doit permettre de générer **un niveau et une qualité de vie élevés pour l'ensemble de la population actuelle et future**. Elle vise **trois cibles** : un taux de croissance du PIB par habitant et du revenu médian des ménages parmi les 10 premières régions métropolitaines d'Amérique du Nord et une réduction des émissions de GES des entreprises de 5,6 Mt.

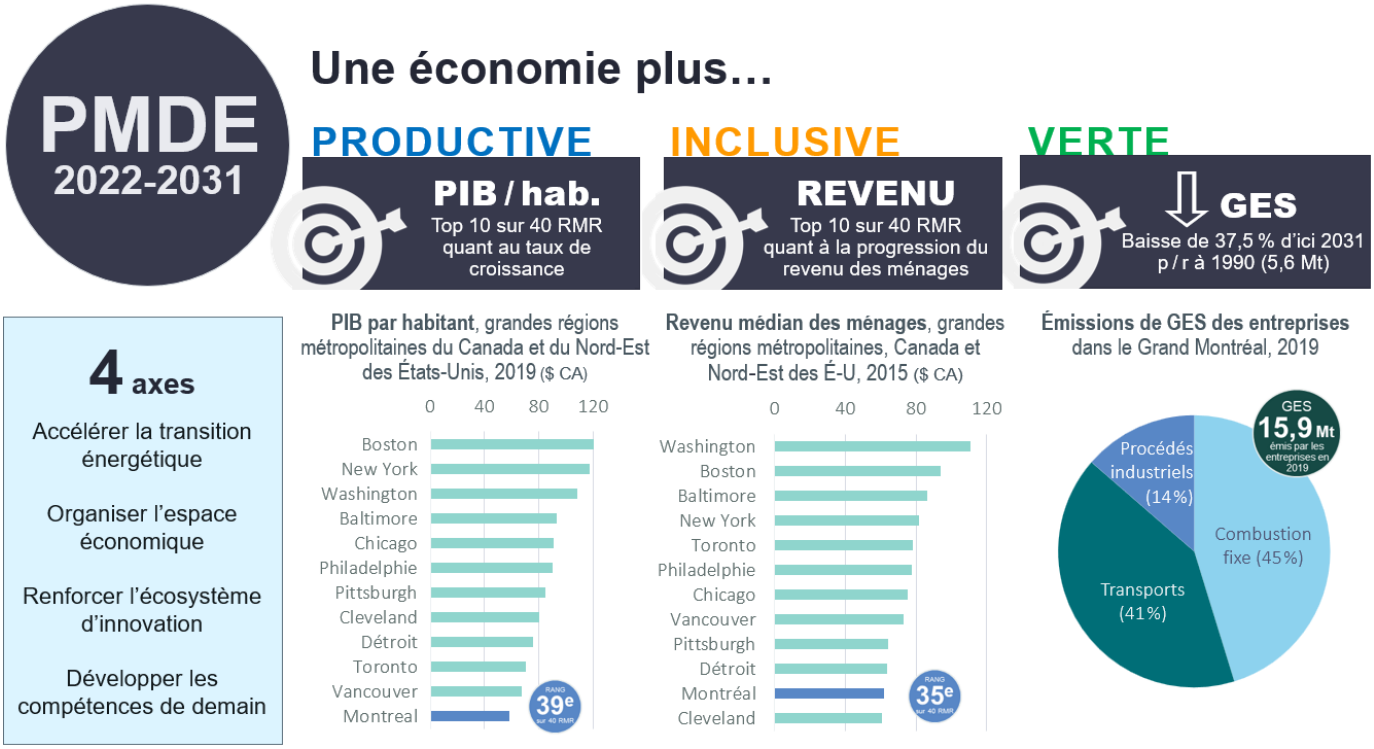

Le projet de PMDE a été élaboré en concertation avec les 82 municipalités, 11 MRC et trois agglomérations de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que leurs organismes de développement économique, réunis autour de la table métropolitaine de développement économique. Les travaux ont été supervisés par la commission du développement économique, des finances et de l'emploi, composée d'élus des cinq secteurs géographiques de la CMM (agglomérations de Montréal et de Longueuil, Laval, couronnes Nord et Sud).

Axe 1. Accélérer la transition énergétique de l'économie métropolitaine

Le projet de PMDE place la transition écologique au sommet des préoccupations en matière de développement économique. La manière avec laquelle les activités économiques seront menées au cours des prochaines années jouera un rôle fondamental dans la contribution du Grand Montréal à la lutte aux changements climatiques. Le PMDE concentrera son action sur les émissions qui émanent des entreprises et celles qui sont liées au navettage.

Les entreprises génèrent 15,9 Mt de GES, soit 57 % de toutes les émissions du Grand Montréal. Ces émissions sont principalement dues à la combustion fixe (combustion industrielle et chauffage de bâtiments) et au transport lourd. Les progrès récents montrent qu'il est possible de réduire les émissions de GES des entreprises par le biais d'innovation technologique et de choix collectifs.

Émissions de GES[1] sur le territoire du Grand Montréal selon les secteurs d'activité du GIEC en 2004 et 2019 (Mt d'éq. CO_2)

Sources d'émissions de GES	GES (Mt d'éq. CO_2) [1]			% CMM/QC
	2019	2004	Var. %	2019
Énergie - entreprises	13,5	14,9	-9%	36%
Transports	6,4	5,5	16%	34%
Sources fixes de combustion	7,0	9,1	-23%	38%
Procédés industriels et utilisation des produits	2,1	2,1	1%	20%
Agriculture	0,3	0,3	16%	4%
Total, GES des entreprises (hors déchets)	15,9	17,2	-8%	29%
Véhicules personnels	7,0	6,8	3%	39%
Résidentiel, sources fixes de combustion[2]	1,6	3,1	-47%	48%
Déchets[2]	3,2	3,3	-5%	48%
Total, GES	27,7	30,4	-9%	33%
Émetteurs de plus de 10kt éq. CO_2	5,0			18%

1. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon celles des grands émetteurs (PDGES et IQEA), l'emploi par industrie, la population, le bétail, la superficie des terres cultivées et le nombre de véhicules en circulation.

2. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon la population.

Sources : Environnement et Changement climatique Canada, *Rapport d'inventaire national 1990–2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* et PDGES; Statistique Canada, recensements de la population et de l'agriculture, ENM; Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec, IQEA; SAAQ.

Traitement : CMM, 2021.

Émissions de GES[1] des entreprises dans le Grand Montréal selon les secteurs d'activité du GIEC, hors agriculture et déchets

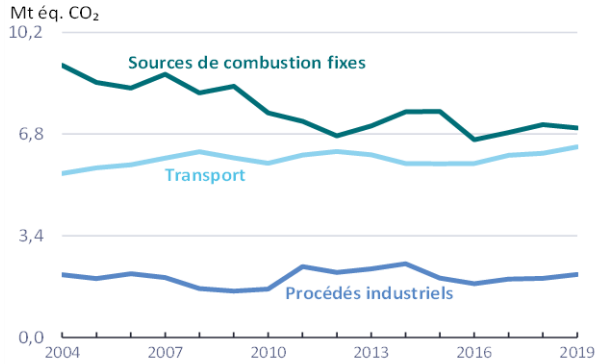

1. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon celles des grands émetteurs (PDGES et IQEA), l'emploi par industrie, le nombre de véhicules en circulation et la population.

Sources : Environnement et Changement climatique Canada, *Rapport d'inventaire national 1990–2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* et PDGES; Statistique Canada, recensements de la population et de l'agriculture, ENM; Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec, IQEA; SAAQ.

Traitement : CMM, 2021.

Le projet de PMDE propose d'accélérer la transition énergétique en s'attaquant à toutes les sources d'émissions des entreprises. Il favorisera l'accès décarboné aux pôles d'emploi et l'efficacité énergétique des bâtiments. Il modulera les flux logistiques pour réduire les émissions de GES des activités liées au transport de marchandises. Le projet de PMDE appuiera le développement d'innovations en technologies propres et leur utilisation à l'échelle locale.

GES[1] des entreprises émis par le transport routier et hors route dans le Grand Montréal

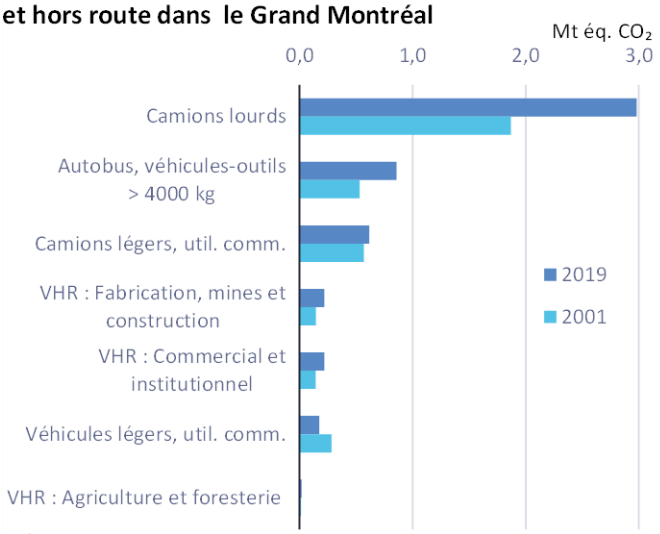

1. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon le nombre de véhicules en circulation et l'emploi par industrie.
Sources : Environnement et Changement climatique Canada, *Rapport d'inventaire national 1990–2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada*; Statistique Canada, recensements de la population et ENM; SAAQ.
Traitement : CMM, 2021.

GES[1] des entreprises émis par des sources fixes de combustion dans le Grand Montréal

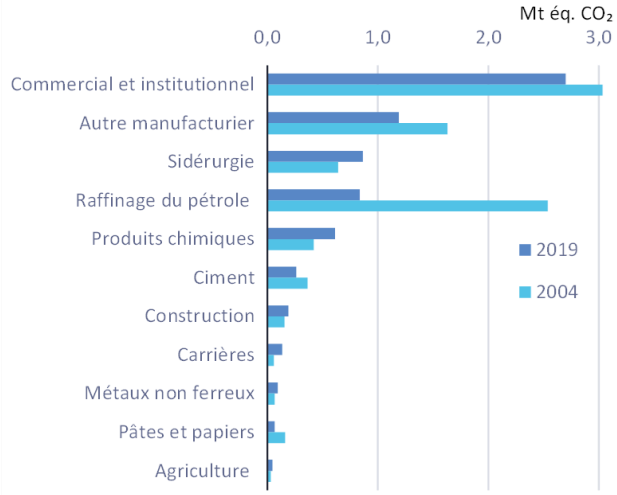

1. Émissions de GES du Québec réparties régionalement selon celles des grands émetteurs (PDGES et IQEA), l'emploi par industrie et la population.
Sources : Environnement et Changement climatique Canada, *Rapport d'inventaire national 1990–2019 : sources et puits de gaz à effet de serre au Canada* et PDGES; Statistique Canada, recensements de la population, ENM; Environnement et Lutte contre les changements climatiques Québec, IQEA.
Traitement : CMM, 2021.

Axe 1 : Accélérer la transition énergétique des entreprises

Objectifs		Actions	
1.1	Favoriser l'accès décarboné aux pôles d'emploi	**1.1.1**	Caractériser les pôles d'emploi et améliorer leur accès par une mobilité durable
		1.1.2	Outiller les entreprises pour diminuer la congestion (favoriser le transport collectif et actif, télétravail, modulation des horaires)
1.2	Favoriser la transition et l'efficacité énergétiques des déplacements de marchandises	**1.2.1**	Moduler les flux logistiques pour réduire les émissions de GES
		1.2.2	Promouvoir l'utilisation de combustibles renouvelables et mobiliser l'écosystème d'innovation métropolitain
1.3	Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments	**1.3.1**	Harmoniser les normes d'efficacité énergétique à l'échelle métropolitaine
1.4	Réduire les émissions issues des procédés industriels	**1.4.1**	Élargir et renforcer les projets de symbiose industrielle et d'éco-innovation

Axe 2. Organiser le territoire économique de manière intelligente et écoresponsable

Pour contribuer à la transition écologique tout en renforçant la compétitivité internationale du Grand Montréal, le projet de PMDE propose de favoriser l'adaptation des superficies industrielles, des parcs d'affaires et du parc immobilier aux nouveaux besoins des entreprises, des travailleurs et des collectivités en satisfaisant les exigences environnementales les plus élevées.

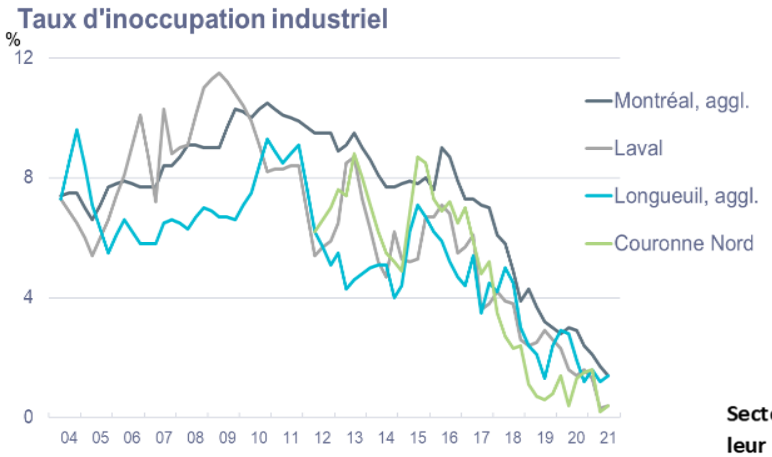

Source : CBRE.
Traitement : CMM, 2021.

Le dynamisme de l'économie métropolitaine a alimenté l'intérêt d'investisseurs à s'installer sur le territoire de la métropole. Le Grand Montréal doit continuer d'accueillir de nouvelles activités économiques, et privilégier celles qui sont le plus en mesure de contribuer à l'accélération de la productivité et à l'élévation du niveau de vie, de même qu'à la transition écologique.

Garantir cette capacité d'accueil passera à l'avenir par une organisation plus stratégique et écoresponsable du territoire économique, qui comprendra une implantation industrielle plus coordonnée, une optimisation des espaces industriels et une revitalisation de son parc immobilier industriel. Le nouveau modèle d'implantation industrielle prendra notamment en compte les déplacements de marchandises et les complémentarités des territoires composant la CMM.

Secteurs échangeables qui ont le plus augmenté leur part de l'emploi
Variation de la part de l'emploi[1] de 2014 à 2019
(Points de pourcentage)

Secteurs géographiques et secteurs économiques	Part de l'emploi Variation 2014-2019 (points de pourcentage)
Agglomération de Montréal	
Services informatiques	0,84
Information, culture et loisirs	0,70
Soutien à la gestion et aux bâtiments	0,28
Laval	
Fabrication, aliments et boissons	0,72
Soutien à la gestion et aux bâtiments	0,70
Services informatiques	0,49
Agglomération de Longueuil	
Transport et entreposage	1,25
Assurances et autre finance	1,09
Fabrication, produits électriques et électroniques	0,85
Couronne Nord	
Fabrication, produits aérospatiaux	0,51
Services informatiques	0,47
Fabrication, aliments et boissons	0,29
Couronne Sud	
Fabrication, plastique	0,60
Entreposage et autre transport	0,56
Fabrication, papier	0,25

1. Estimé par le Consortium de la CMM.
Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, recensements, ENM et EPA.
Traitement : CMM, 2020.

TERRITOIRE DE LA CMM	SUPERFICIE (HA)
Espaces industriels vacants disponibles	3 895
Espaces industriels sans contrainte	1 207
Espaces industriels avec contraintes techniques	1 605
Espaces industriels avec contraintes de tenure	869
Espaces industriels avec contraintes d'insertion	791
Espaces industriels avec contraintes naturelles	485

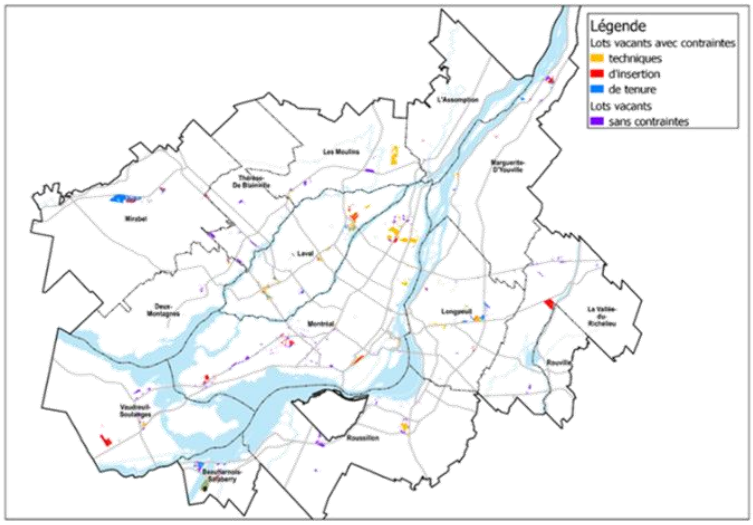

Axe 2 : Organiser le territoire économique de manière intelligente et écoresponsable

Objectifs	Actions
2.1 Orienter la localisation géographique des projets d'entreprises en valorisant les complémentarités économiques territoriales	**2.1.1** Identifier les caractéristiques et zones de spécialisations économiques des territoires
	2.1.2 Prendre en compte l'impact des déplacements de marchandises sur les axes de circulation
	2.1.3 Harmoniser les critères d'analyse stratégique visant l'implantation à l'échelle métropolitaine
2.2 Mettre en valeur et optimiser l'utilisation de l'espace à vocation industrielle	**2.2.1** Mettre à jour en continu l'inventaire des espaces industriels vacants
	2.2.2 Suivre l'occupation et la demande d'espace industriel
	2.2.3 Protéger les espaces industriels existants
	2.2.4 Lever les contraintes sur 10 % des espaces assujettis
	2.2.5 Identifier les espaces stratégiques et de grande dimension
2.3 Actualiser les parcs d'affaires	**2.3.1** Aménager des milieux de travail résilients et durables
2.4 Moderniser l'immobilier industriel	**2.4.1** Accélérer la modernisation des bâtiments qui composent le parc immobilier industriel à l'échelle métropolitaine

Axe 3. Renforcer l'écosystème d'innovation au moyen des leviers métropolitains

Le projet de PMDE propose de canaliser les efforts de l'écosystème d'innovation métropolitain pour qu'il puisse mieux valoriser les innovations qui en émergent et pour que plus de PME adoptent de nouvelles technologies et méthodes de gestion innovantes.

La CMM nourrit l'écosystème d'innovation en soutenant, par le biais des dix grappes métropolitaines, le développement et l'adoption de nouvelles technologies dans les secteurs de spécialisation du Grand Montréal, et en accroissant la masse critique d'entreprises innovantes par l'entremise de Montréal International. Elle collabore avec des organismes de développement économique présents aux quatre coins du territoire pour renforcer le potentiel innovant des entreprises.

Activités d'innovation des PME en 2017

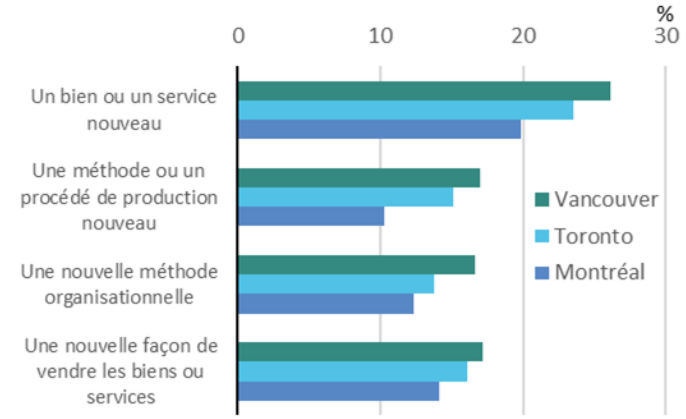

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2017.
Traitement : CMM, 2020.

Investissement en capital de risque par habitant, 2015-2017

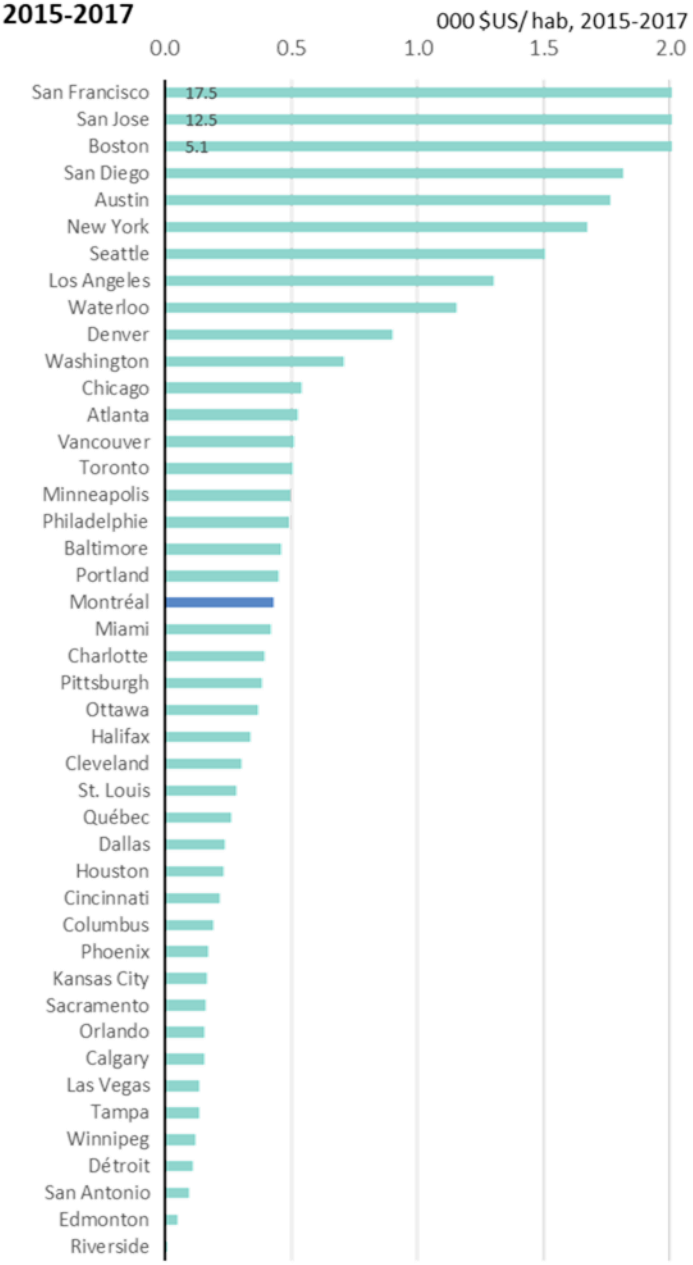

Source : Florida, R. et I. Hathaway, *Startup North*, 2019.
Traitement : CMM, 2020.

Le projet de PMDE propose de favoriser la convergence des actions pour travailler directement auprès des entreprises qui en ont le plus besoin, les PME, et ainsi corriger la faiblesse la plus importante de l'économie métropolitaine. Il renforcera les synergies intersectorielles pour accélérer les processus d'innovation, mettra à contribution les municipalités pour favoriser la commercialisation d'innovations métropolitaines et appuiera les établissements d'enseignement et les grandes entreprises dans le transfert des connaissances vers les PME.

Entreprises basées à Montréal qui ont dépensé plus de 100 M$ en R-D au Canada en 2018-2019[1]

Rang[1]		Entreprises	Dépenses de R-D (M$)[1]			Revenu (M$)[1]	Intensité de R-D	Industrie
2018-2019	2017-2018		2018-2019	2017-2018	Variation %	2018-2019	R-D / revenu (%)	
1	1	Bombardier	1 472	1 604	-8.2	21 037	7.0	Aérospatiale
5	5	Pratt & Whitney Canada	552	513	7.6	nd		Aérospatiale
6	4	BCE	537	514	4.4	23 468	2.3	Services télécommunications
7	7	Bausch Health Canada	535	469	14.1	10 858	4.9	Pharmaceutique-biotechnologi
8	3	IBM Canada	512	525	-2.5	nd		Services informatiques
12	14	Ericsson Canada	368	310	18.7	nd		Équipement de comm.-télécom
15	15	Groupe CGI	288	271	6.1	11 507	2.5	Services informatiques
20	19	CAE	183	186	-1.8	2 830	6.5	Aérospatiale
23	24	Hydro-Québec	144	132	9.1	14 370	1.0	Électricité

1. Année fiscale
Source : Research Infosource.
https://researchinfosource.com/top-100-corporate-rd-spenders/2019/list

Axe 3 : Renforcer l'écosystème d'innovation au moyen des leviers métropolitains

Objectifs	Actions
3.1 Renforcer l'adoption d'innovations par les entreprises	**3.1.1** Identifier par le biais des grappes métropolitaines les segments et entreprises en besoin de rattrapage et les solutions appropriées
	3.1.2 Fonder l'action sur une analyse actualisée et validée des enjeux sectoriels d'innovation
	3.1.3 Caractériser l'écosystème d'innovation métropolitain
	3.1.4 Relier l'action dans les secteurs économiques et sur le terrain
	3.1.5 Renforcer le maillage entre les PME et les établissements d'enseignement supérieur et les grandes entreprises
3.2 Valoriser les innovations issues de l'écosystème métropolitain	**3.2.1** Étoffer les critères de ciblage des investissements étrangers pour accroître les économies d'échelle des entreprises innovantes
	3.2.2 Stimuler la fertilisation croisée intersectorielle pour renforcer les projets d'innovation métropolitains
	3.2.3 Réaliser des projets de démonstration municipaux et étoffer les critères d'appels d'offres

Axe 4. Développer les compétences pour le Grand Montréal de demain

Le projet de PMDE propose de renforcer les efforts visant à accroître les qualifications de niveau supérieur, favoriser l'adéquation des compétences et des besoins du marché du travail et mieux utiliser les compétences au sein des entreprises afin d'en accroître la productivité dans un contexte de raréfaction de la main-d'œuvre.

Les compétences de la main-d'œuvre sont le principal déterminant de la productivité, du niveau de vie et des salaires. Bien que le taux de diplomation métropolitain suive une tendance à la hausse, un écart trop important subsiste avec d'autres régions métropolitaines, et ce, malgré une immigration parmi les plus scolarisées. La participation des entreprises et des travailleurs aux activités de formation professionnelle est insuffisante pour combler les lacunes en matière de compétences.

Le projet de PMDE propose de mettre en place des moyens d'augmenter le niveau des qualifications et des compétences. Il appuiera l'application rapide des meilleures pratiques favorisant la poursuite des études chez les jeunes. Il favorisera une intégration du développement économique et des compétences permettant d'améliorer la pertinence de la formation professionnelle à l'égard des enjeux d'innovation et d'encourager plus d'entreprises à en bénéficier. Le projet de PMDE propose de contribuer à l'émergence d'une culture d'entreprise visant une utilisation optimale du talent disponible, favorisant la productivité et la qualité des emplois dans un contexte de rareté de main-d'œuvre.

Part des 25-64 ans qui ont un grade universitaire par région métropolitaine en 2016

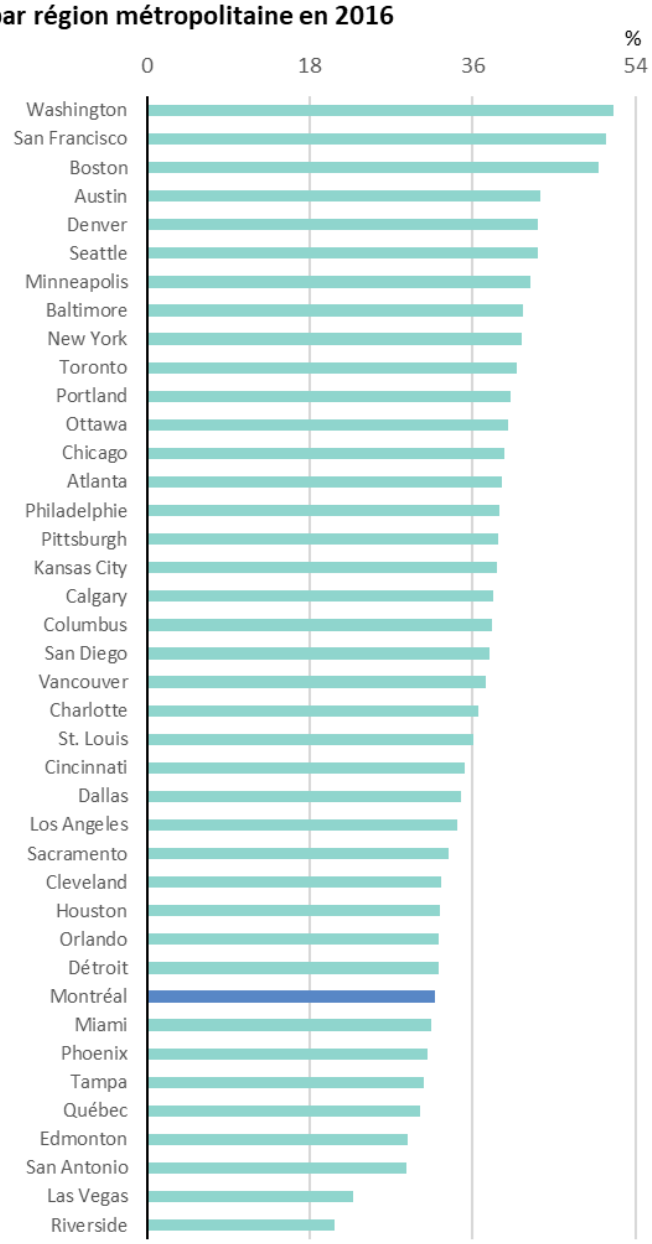

Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey 2016*, et Statistique Canada, *Recensement de 2016*.
Traitement : CMM, 2020.

Part des 25-34 ans qui ont un grade universitaire

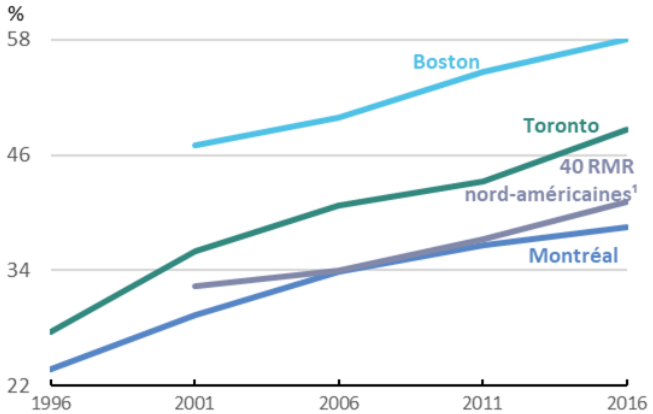

1. Régions métropolitaines de plus de 2 millions d'habitants, et Calgary, Edmonton, Ottawa-Gatineau et Québec.
Sources : U.S. Census Bureau, *American Community Survey*, et Statistique Canada, *Recensements* et *ENM*.
Traitement : CMM, 2020.

Part des grades universitaires parmi les 25 à 34 ans selon le statut d'immigrant dans la RMR de Montréal

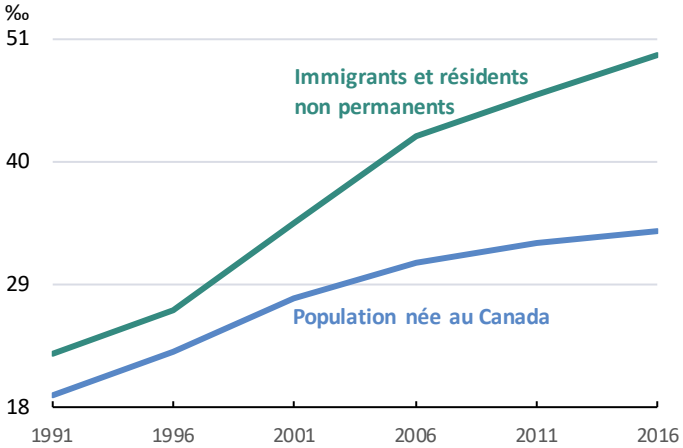

Source : Statistique Canada, *Recensements* et *ENM*.
Traitement : CMM, 2020.

Axe 4 : Développer les compétences pour le Grand Montréal de demain

Objectifs	Actions
4.1 Élever le niveau des qualifications	**4.1.1** Amener le taux de diplomation universitaire des 25-34 ans à 48,5 %, soit le niveau de Toronto
	4.1.2 Maintenir un seuil d'immigration permettant de combler les besoins de compétences de l'économie métropolitaine
4.2 Répondre aux besoins de compétences des entreprises	**4.2.1** Accélérer la formation professionnelle
	4.2.2 Identifier les solutions efficaces à la rareté de main-d'œuvre
4.3 Mieux utiliser le talent dans l'entreprise	**4.3.1** Expérimenter de nouvelles approches en entreprise
	4.3.2 Renforcer les compétences des gestionnaires